



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT PORTANT LE NUMÉRO 103-2021

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le mardi 4 juillet 2023 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de lotissement portant le numéro 103-2021 et ses amendements, pour la propriété sise au 15, chemin Robertson à La Pêche connue sous le lot 2 684 430 du cadastre du Québec.

Demande de dérogation mineure afin de pouvoir réaliser une opération cadastrale visant la création de deux (2) nouveaux lots non conformes au Règlement de lotissement 103-2021.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 16^e jour de juin deux mille vingt-trois (2023).

M^e Sylvie Loubier
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Sylvie Loubier, greffière et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 16 juin 2023.

M^e Sylvie Loubier
Greffière